

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 1 de 16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Autres désignations commerciales

Produit 7440: 7438 résine + 7439 Durcisseur

Groupe du produit:

UFI: UHJ0-K0GG-A00V-0X2T

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation

Adhésifs et produits d'étanchéité Durcisseur

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Société: Kisling AG
Rue: Motorenstrasse 102
Lieu: CH-8620 Wetzikon
Téléphone: +41 58 272 0 272
E-mail: customerservice@kisling.com
Interlocuteur: Product Compliance Téléphone: +49 7940 5096 143
E-mail (Interlocuteur): compliance@kisling.com
Internet: www.kisling.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145 (24 h) (Inland/intérieur du pays/nell'entroterra)
+41 44 251 51 51 (aus dem Ausland/de l'étranger/dall'estero)
24h numéro d'appel d'urgence +1 872 5888271 (KAR)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1B; H314
Eye Dam. 1; H318
Skin Sens. 1; H317
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

1,3-Cyclohexanedimethanamine
2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene,
1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated
Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia
N'-(3-aminopropyl)-N,N-dimethylpropane-1,3-diamine
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 2 de 16

Mentions de danger

- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P260 Ne pas respirer Vapeur.
 P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (contient 10 - 20% Polyamide).

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Préparations

Caractérisation chimique

Mélanges

Composants pertinents

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
2579-20-6	1,3-Cyclohexanedimethanamine	15 - < 30 %
	219-941-5 01-2119543741-41	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H312 H302 H314 H318 H412	
68683-29-4	2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated	15 - < 30 %
	614-706-7	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317	
9046-10-0	Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia	5 - < 15 %
	618-561-0 01-2119557899-12	
	Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H314 H318 H412	
10563-29-8	N'-(3-aminopropyl)-N,N-dimethylpropane-1,3-diamine	1 - < 5 %
	234-148-4 01-2119970376-29	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B; H302 H314 H318 H317	
68082-29-1	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	1 - < 5 %
	500-191-5 01-2119972320-44	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H318 H317 H411	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 3 de 16

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol			1 - < 5 %
	202-013-9	603-069-00-0	01-2119560597-27	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1; H302 H314 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
2579-20-6	219-941-5	1,3-Cyclohexanedimethanamine	15 - < 30 %
	dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 300 - ca. 2000 mg/kg		
68683-29-4	614-706-7	2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated	15 - < 30 %
	dermique: DL50 = 3000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 15400 mg/kg		
9046-10-0	618-561-0	Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia	5 - < 15 %
	dermique: DL50 = 2979,7 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2885,3 mg/kg		
10563-29-8	234-148-4	N'-(3-aminopropyl)-N,N-dimethylpropane-1,3-diamine	1 - < 5 %
	par voie orale: DL50 = 1669 mg/kg		
68082-29-1	500-191-5	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	1 - < 5 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg		
90-72-2	202-013-9	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	1 - < 5 %
	par voie orale: DL50 = 2169 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

 Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires
 Peut irriter les voies respiratoires. Dyspnée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 4 de 16

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Extincteur à sec

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Produits de combustion dangereux, Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Pour le nettoyage

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Autres informations

Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas affecter les personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où le mélange est utilisée.

Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 5 de 16

nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas vider le récipient avec de la pression. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laver l'équipement, ni le récipient de stockage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Classes d'entreposage: 8 (Matières caustiques et corrosives)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
12001-26-2	Mica (alvéolaire)	-	3		VME 8 h		
7631-86-9	Silices amorphes: précipitée (alvéolaire)	-	0,3		VME 8 h	SSC	
7631-86-9	Silices amorphes: précipitée (inhalable)	-	4		VME 8 h	SSC	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
2579-20-6	1,3-Cyclohexanedimethanamine			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	0.1 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	systemique	25.2 mg/kg p.c./jour
9046-10-0	Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	2,5 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	5,29 mg/m ³
10563-29-8	N'-(3-aminopropyl)-N,N-dimethylpropane-1,3-diamine			
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par inhalation	local	0.65 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	0.67 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0.65 mg/m ³
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	0.2 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	3.7 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systemique	7.5 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	3.7 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	7.5 mg/m ³
68082-29-1	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0.952 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	0.272 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0.169 mg/m ³
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	0.0972 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	dermique	systemique	0.0972 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 6 de 16

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0.53 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systemique	2.1 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	0.15 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	systemique	0.6 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	0.13 mg/m ³
	Utilisateur privé DNEL, aigu	par inhalation	systemique	0.13 mg/m ³
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	dermique	systemique	0.075 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, aigu	dermique	systemique	0.075 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	0.075 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
2579-20-6	1,3-Cyclohexanedimethanamine	
	Eau douce	0.033 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0.331 mg/l
	Eau de mer	0.003 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0.218 mg/kg
	Sédiment marin	0.022 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sol	0.024 mg/kg
9046-10-0	Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia	
	Eau douce	0,015 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,15 mg/l
	Eau de mer	0,014 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,132 mg/kg
	Sédiment marin	0,125 mg/kg
	Intoxication secondaire	6,93 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	7,5 mg/l
	Sol	0,018 mg/kg
10563-29-8	N'-(3-aminopropyl)-N,N-dimethylpropane-1,3-diamine	
	Eau douce	0.0092 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0.092 mg/l
	Eau de mer	0.00092 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0.034 mg/kg
	Sédiment marin	0.00336 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	18.1 mg/l
	Sol	0.00132 mg/kg
68082-29-1	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	
	Eau douce	0.004 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0.043 mg/l
	Eau de mer	0 mg/l
	Sédiment d'eau douce	434.02 mg/kg
	Sédiment marin	43.4 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	3.84 mg/l
	Sol	86.78 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 7 de 16

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
Eau douce		0.046 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0.46 mg/l
Eau de mer		0.005 mg/l
Sédiment d'eau douce		0.262 mg/kg
Sédiment marin		0.026 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0.2 mg/l
Sol		0.025 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.
NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm, Temps de pénétration 480 min

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Type de filtre: A/P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte / solide
Couleur:	noir
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 8 de 16

Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,18 g/cm ³
Densité relative:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	*)

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

non déterminé

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Viscosité dynamique (à 25 °C):

non déterminé

Information supplémentaire

*)

Polyamide: < 5mm

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 9 de 16

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 5000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2579-20-6	1,3-Cyclohexanedimethanamine				
	orale	DL50 > 300 - ca. 2000 mg/kg	Rat	Study report (2007)	OECD Guideline 423
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
68683-29-4	2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated				
	orale	DL50 15400 mg/kg	Rat	Fournisseur précédent/Producteur	
	cutanée	DL50 3000 mg/kg	Lapin	Fournisseur précédent/Producteur	
9046-10-0	Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia				
	orale	DL50 2885,3 mg/kg	Rat	Study report (1993)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 2979,7 mg/kg	Lapin	Study report (1993)	OECD Guideline 402
10563-29-8	N'-(3-aminopropyl)-N,N-dimethylpropane-1,3-diamine				
	orale	DL50 1669 mg/kg	Rat	Study report (1991)	OECD Guideline 401
68082-29-1	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (2012)	OECD Guideline 423
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (2013)	OECD Guideline 402
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol				
	orale	DL50 2169 mg/kg	Rat	Study report (1992)	OECD Guideline 401

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (2-Propenenitrile, polymère with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)éthyl]amino]butyl-terminated; N'-(3-aminopropyl)-N,N-diméthylpropane-1,3-diamine; Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine)

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 10 de 16

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Peut être nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
2579-20-6	1,3-Cyclohexanedimethanamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 130 mg/l	96 h	Leuciscus idus	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 56.7 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 33.1 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EU Method C.2
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 > 1000 mg/l ()	3 h	activated sludge, domestic	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209
9046-10-0	Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 772,14 mg/l	96 h	Cyprinodon variegatus	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 15 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	REACH Registration Dossier	EU Method C.3
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 80 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 202
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 750 mg/l ()	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 11 de 16

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
10563-29-8	N'-(3-aminopropyl)-N,N-diméthylpropane-1,3-diamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Danio rerio	Study report (2009)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 21 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	Study report (2004)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9.22 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1992)	ISO 6341
68082-29-1	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 7.07 mg/l	96 h	Danio rerio	Study report (2013)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 4.34 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	Study report (2013)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9.72 mg/l	48 h		Fournisseur précédent/Producteur	
	Toxicité pour les poissons	NOEC 5 mg/l	4 d		Fournisseur précédent/Producteur	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 384 mg/l ()	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Study report (2012)	OECD Guideline 209
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Cyprinus carpio	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
2579-20-6	1,3-Cyclohexanedimethanamine	0.69
9046-10-0	Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia	1,34
10563-29-8	N'-(3-aminopropyl)-N,N-diméthylpropane-1,3-diamine	-0.56
68082-29-1	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	10.34
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	>= 0.219

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
9046-10-0	Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia	3,16		REACH Registration D
68082-29-1	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	77.4	no data	(2013)

12.4. Mobilité dans le sol

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 12 de 16

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération de déchets industriels.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

080410 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

L'élimination des emballages contaminés

Ne pas nettoyer avec: Eau.
Collecter l'eau de lavage dans des récipients fermés.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3259

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

AMINES, SOLIDES, CORROSIVES, N.S.A.
(CYCLOHEXANEDIMETHANAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 13 de 16

Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 kg
Quantité exceptée: E2
Catégorie de transport: 2
N° danger: 80
Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3259

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AMINES, SOLIDES, CORROSIVES, N.S.A. (CYCLOHEXANEDIMETHANAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Code de classement: C8
Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 kg
Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3259

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (CYCLOHEXANEDIMETHANAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 kg
Quantité exceptée: E2
EmS: F-A, S-B
Groupe de ségrégation: 18 - alkalis

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3259

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (CYCLOHEXANEDIMETHANAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 14 de 16



Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	5 kg
Passenger LQ:	Y844
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	859
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	15 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	863
IATA-Quantité maximale (cargo):	50 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75, Inscription 78

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 26.907 % (317.503 g/l)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): < 3 %

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs, OPAM: Dangers pour la santé: 20000 kg

(UE) EINECS/ELINCS/NLP: oui

(RC) TCSI: oui

(NZ) NZIoC: non

(USA) TSCA: oui

(CDN) DSL: oui

(ROK) KECI/ECL: oui

(RP) PICCS: non

(JP) MITI: oui

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 15 de 16

(CHN) IECSC: oui
 (AUS) AIIC: oui
 (CDN) NDSL: non

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

Abréviations et acronymes

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4
 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1A
 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B
 Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1C
 Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1
 Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B
 Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2
 Aquatic Chronic 3: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 3
 CLP: Classification, labelling and Packaging
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
 UN: United Nations
 CAS: Chemical Abstracts Service
 DNEL: Derived No Effect Level
 DMEL: Derived Minimal Effect Level
 PNEC: Predicted No Effect Concentration
 ATE: Acute toxicity estimate
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%
 LL50: Lethal loading, 50%
 EL50: Effect loading, 50%
 EC50: Effective Concentration 50%
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 EmS: Emergency Schedules
 MFAG: Medical First Aid Guide
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 VOC: Volatile Organic Compounds
 SVHC: Substance of Very High Concern

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
----------------	-----------------------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440 Adhésif époxy - 7439 durcisseur

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 7439

Page 16 de 16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1B; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)